

# Mastère Spécialisé® Manager de l'Innovation et du Développement d'Activité

Former les managers de l'innovation

Campus de Paris (Co-accrédité avec CESI)

**Arts** Sciences et  
Technologies  
**et Métiers**



**MS** MASTÈRE  
SPÉCIALISÉ

## INTRODUCTION

Fort de son expérience de pionnier de l'enseignement et de la recherche en sciences de la conception et de l'innovation, le laboratoire Conception de Produits et Innovation d'Arts et Métiers s'est associé avec le CESI pour créer en 2012 cette formation professionnalisante et diplômante.

Ce Mastère Spécialisé® apporte un complément de compétences « métiers » et des savoir-faire méthodologiques permettant :

- De révéler des talents d'innovateur créatif, agile et responsable,
- D'initier, conduire et porter des projets d'innovation,
- De repérer et fédérer les talents complémentaires,
- D'instaurer une culture d'innovation participative dans l'entreprise,
- D'accompagner des processus de changement,
- De réaliser une analyse stratégique et établir un business plan,
- De structurer l'activité et créer de la valeur,
- De communiquer pour mettre en valeur le projet innovant auprès des parties prenantes.

## PUBLICS

- Salariés
- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

## PRÉREQUIS

- Diplôme d'ingénieur ou d'université (Bac + 5)
- Bac + 4 avec au minimum 3 ans d'expérience professionnelle
- Diplôme étranger équivalent
- Dérogation possible

## PROCESSUS D'ADMISSION

Candidature en ligne à partir de janvier  
Entretiens et sélections à partir de janvier  
Inscription définitive jusqu'en septembre

## DÉBOUCHÉS

- Directeur / Responsables R&D ou Innovation
- Chef de projet Innovation
- Chef de produits
- Consultant
- Créateur / Repreneur d'entreprise



Pour candidater en ligne,  
rendez-vous sur :  
[www.artsetmetiers.fr/fr/formation/admissions](http://www.artsetmetiers.fr/fr/formation/admissions)

## COÛT DE LA FORMATION

12 500 € non assujettis à la TVA

Ces frais comprennent les cours, les supports écrits et l'encadrement.

Des modes de financement individuel et de prise en charge sont étudiés suivant le statut de chacun.

Frais de dossier : 75 €

## PROGRAMME

**La formation est à temps complet et se déroule en alternance sur 12 mois :**

### A/ ACQUISITION DE COMPETENCES

- 400 h de cours dispensées en français, alternativement aux Arts et Métiers (Paris) et au CESI (Nanterre) :  
Module 1 : Gestion de Projets Innovants, Module 2 : Processus d'Innovation, Module 3 : Stratégie,  
Module 4 : Structuration de l'activité, Module 5 : Mise en valeur du projet
- Le parcours comprend également des travaux en groupe.
- Le contrôle des compétences acquises est effectué de façon innovante par le biais d'un « projet fil rouge », conduit en groupes, associé à des livrables tout au long de la formation.
- Les intervenants sont tous des experts de haut niveau : responsables Innovation, directeurs d'entreprise, chefs de projet, consultants, enseignants-chercheurs.

### B/ LA THÈSE PROFESSIONNELLE

Il s'agit d'une mission professionnelle dans une entreprise ou un organisme. Elle fait l'objet de la rédaction d'un document et d'une soutenance. Le Mastérien est tutoré par un responsable de l'entreprise et par un tuteur pédagogique d'Arts et Métiers ou du CESI. Elle se déroule en alternance durant 12 mois (environ 35 semaines).

Aucune passerelle n'est possible entre les différents blocs.

## POINTS FORTS

Une formation  
accréditée par la  
Conférence des Grandes  
Écoles et classée SMBG  
(meilleurs MS)

Un réseau d'expertise  
dans le domaine de  
l'Innovation

80 %  
d'intervenants  
professionnels

100 %  
d'employabilité

Une formation  
adossée à 2 laboratoires  
de recherche (LCPI et  
LINEACT)

## CONTACTS

Directeur du MS (Arts et Métiers) : **Pr Améziane Aoussat**

Responsable Pédagogique (Arts et Métiers) : **Dr Nicolas Maranzana**

Coordinateur Administratif (Arts et Métiers) : **Bernard Aubague**

151, bd de l'Hôpital - 75013 Paris

**msinda.paris@ensam.eu - Tél. + 33 (0)1 44 24 63 79**



<https://artsetmetiers.fr/fr/manager-linnovation-et-le-developpement-dactivite>

Les informations inscrites sur cette fiche sont données à titre indicatif.